

Chers Amis et Amies,

Après le succès de la journée mer du 25 Juin dernier, où vous nous avez fait le plaisir de venir nombreux, nous vous convions à penser à vos futures vacances de neige.

A la demande de nombreux d'entre vous, nous avons recherché une autre station. Ce ne fut pas chose facile. Les stations sont certes nombreuses, mais il ne nous a pas été possible de retrouver d'aussi bonnes conditions financières pour les mêmes qualités d'hébergement.

Le conseil d'administration de **Gliss'56** a fini par choisir la station des **KARELLIS**. Cette station se trouve, comme Val Cenis, dans la vallée de la Maurienne, mais un peu avant Modane. Le domaine skiable (60 Km de pistes de 1600 à 2550m) devrait être suffisant pour contenter les meilleurs d'entre vous, et les débutants trouveront des pistes vertes qui leur permettront aussi de belles chutes.

A propos de chutes, notre assureur a déclaré forfait. Aussi, cette année nous vous demandons à nouveau de nous fournir une attestation d'assurance couvrant la pratique du ski. A défaut, au plus tard 15 jours avant le départ, nous vous facturerons une assurance individuelle ou une carte neige

Prévenez votre employeur que vous serez absent du **27 Janvier au 2 Février 1996**.

Pour ceux qui connaîtraient la station, nous avons retenu dans le chalet de RENOUEAU, face au départ des télésièges.

Prix par personne :

2200 Frs en chambres de 4 lits

2300 Frs en chambres de 2 lits.

Rappelez-vous que les places sont limitées, les chambres à 2 lits ne sont pas nombreuses, et les réservations prises en compte dans l'ordre de réception au siège de l'association.

Nous vous rappelons que nous n'acceptons aucune réservation par téléphone, elles ne peuvent être prises en considérations qu'à la *réception de l'acompte de 1200 Frs par participant*.

En participant au voyage, vous renouvelez votre adhésion de membre actif pour 1996, et pourrez ainsi participer aux autres activités de votre association. Vous avez aussi la possibilité de conserver la qualité de membre actif, sans participer au séjour de neige en versant la modique cotisation de 100 Frs par personne.

En vous assurant du plaisir que nous aurons à vous compter parmi nous, je vous adresse mon meilleur souvenir.

Le Président
Roger DESMARS